

2017 DAC 686 Subventions (450.000 euros) et conventions avec sept établissements cinématographiques et deux associations

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer 9 conventions relatives à l'attribution de subventions d'investissement avec 7 établissements cinématographiques parisiens et 2 associations ;

Vu les avis du Conseil du 1er arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 6e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 9e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 11e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 13e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 14e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 16e arrondissement en date des _____
Vu les avis du Conseil du 17e arrondissement en date des _____

Sur le rapport présenté par M. Bruno Julliard au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement d'un montant de 300.000 euros est attribuée à l'association Forum des images, 1 Porte Saint-Eustache, Forum des Halles (1e) Paris, afin de participer à l'acquisition de matériels scéniques et de matériels de projection numérique du Forum des images.
Au titre de 2017, la subvention attribuée est fixée à 5.977.000 euros soit un complément de 300.000 euros après déduction des acomptes déjà versés. 20373-2017_05915.

Article 2 : Une subvention d'investissement d'un montant de 24.000 euros est attribuée à l'association Cinémas Indépendants Parisiens, 135 rue Saint-Martin (4e) Paris, pour la refonte et le développement du site commun des Cinémas Indépendants Parisiens. 22061-2017_08381

Article 3 : Une subvention d'investissement d'un montant de 20.000 euros est attribuée à la SARL Cinépoque, 42 rue René Boulanger (10e) Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma les 3 Luxembourg (6e). 181241- 2017_07997

Article 4 : Une subvention d'investissement d'un montant de 14.000 euros est attribuée à la SARL Camélia Cinémas, 4 rue Christine (6e) Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Christine 21 (6e). 186050- 2017_06273

Article 5 : Une subvention d'investissement d'un montant de 19.000 euros est attribuée à la SARL Cinéma Le Bilboquet, 22, rue Guillaume Apollinaire (6e) Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Etoile Saint-Germain (6e). 182831-2017_08453

Article 6 : Une subvention d'investissement d'un montant de 36.000 euros est attribuée à la SA Les Écrans de Paris, 60 rue Pierre Charron (8e) Paris, afin de participer aux travaux de rénovation et d'accessibilité des cinéma l'Arlequin (6e), le Majestic Bastille (11e), l'Escorial (13e) et le Majestic Passy (16e). 181241-2017_07976

Article 7 : Une subvention d'investissement d'un montant de 12.000 euros est attribuée à la SARL Eden Plus, 24 boulevard Poissonnière (9e) Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Max Linder (9e). 182465- 2017_07975

Article 8 : Une subvention d'investissement d'un montant de 10.000 euros est attribuée à la SA L'Entrepôt, 7 rue F. Pressensé (14e) Paris, **afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma l'Entrepôt (14e).** 182546-2017_07889

Article 9 : Une subvention d'investissement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la SARL ARP Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy (17e) Paris, **afin de participer aux travaux de rénovation du Cinéma des Cinéastes (17e).** 182368-2017_07995

Article 10 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les 9 conventions dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 11 : Les dépenses correspondantes d'un montant total de 450.000 euros seront imputées pour l'exercice 2017 et ultérieurs, sur le chapitre 204, nature 2042, fonction 314, ligne VE40013 « Provision pour subventions d'investissement au titre du cinéma », AP 03546